



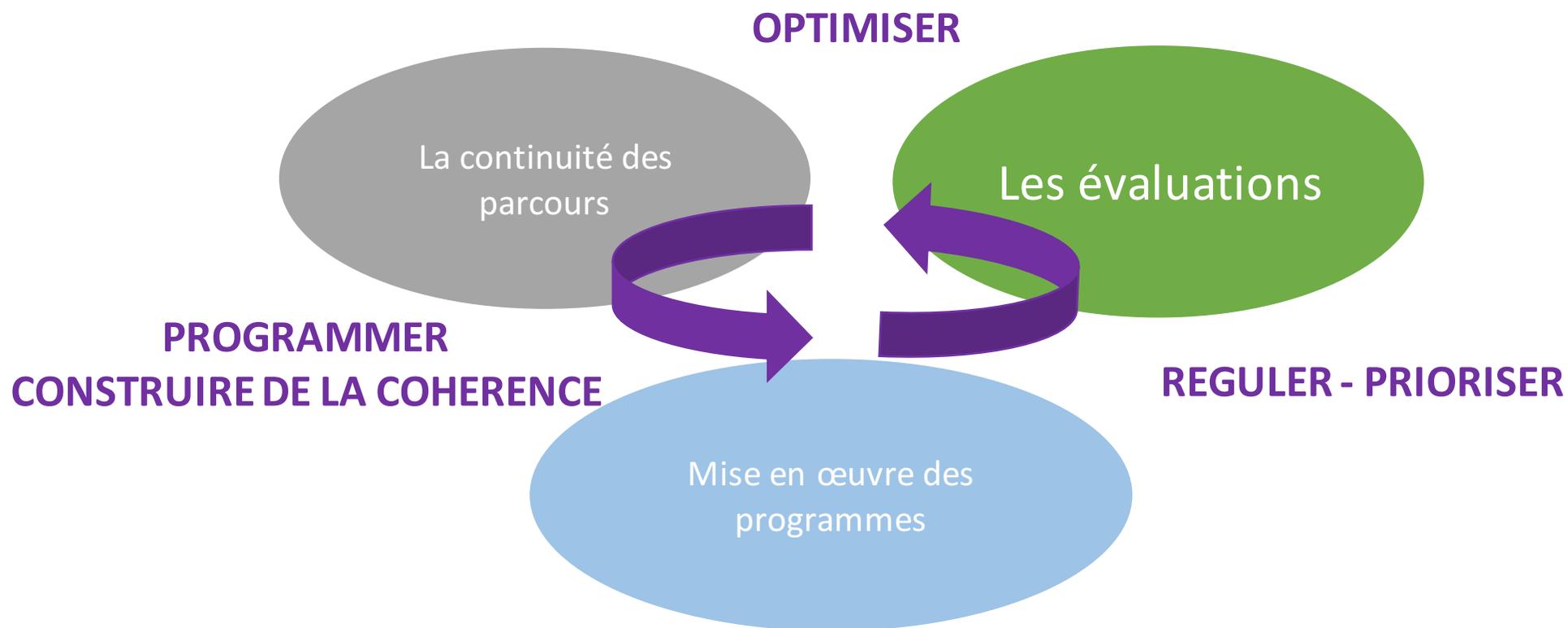
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L' éducation physique et sportive au lycée professionnel



Lycée du Val d'Argens – LE MUY
Vendredi 7 octobre 2016

Académie de Nice - Inspection pédagogique régionale EPS



Une logique curriculaire sur toute la durée de la scolarité

Une continuité dans la construction des parcours de formation...

« La scolarité constitue un parcours cohérent, où chaque discipline, chaque enseignement s'inscrit dans une complémentarité avec les autres » Circulaire de rentrée 2016

COLLEGE

Cycle 3: Consolidation des apprentissages

fondamentaux

(CM1 -CM2 -6^{ème})

Cycle 4: Approfondissement des savoirs

fondamentaux

(5^{ème} -4^{ème} 3^{ème})

LYCEES

LGT: secondes – Premières – terminales

LP: CAP-BEP (1^{ere} et 2^{ème} année)

LP: BAC PRO (Secondes – premières – terminales)

L'enjeu : construire des cohérences dans la liaison collège – lycées
Une approche par compétence

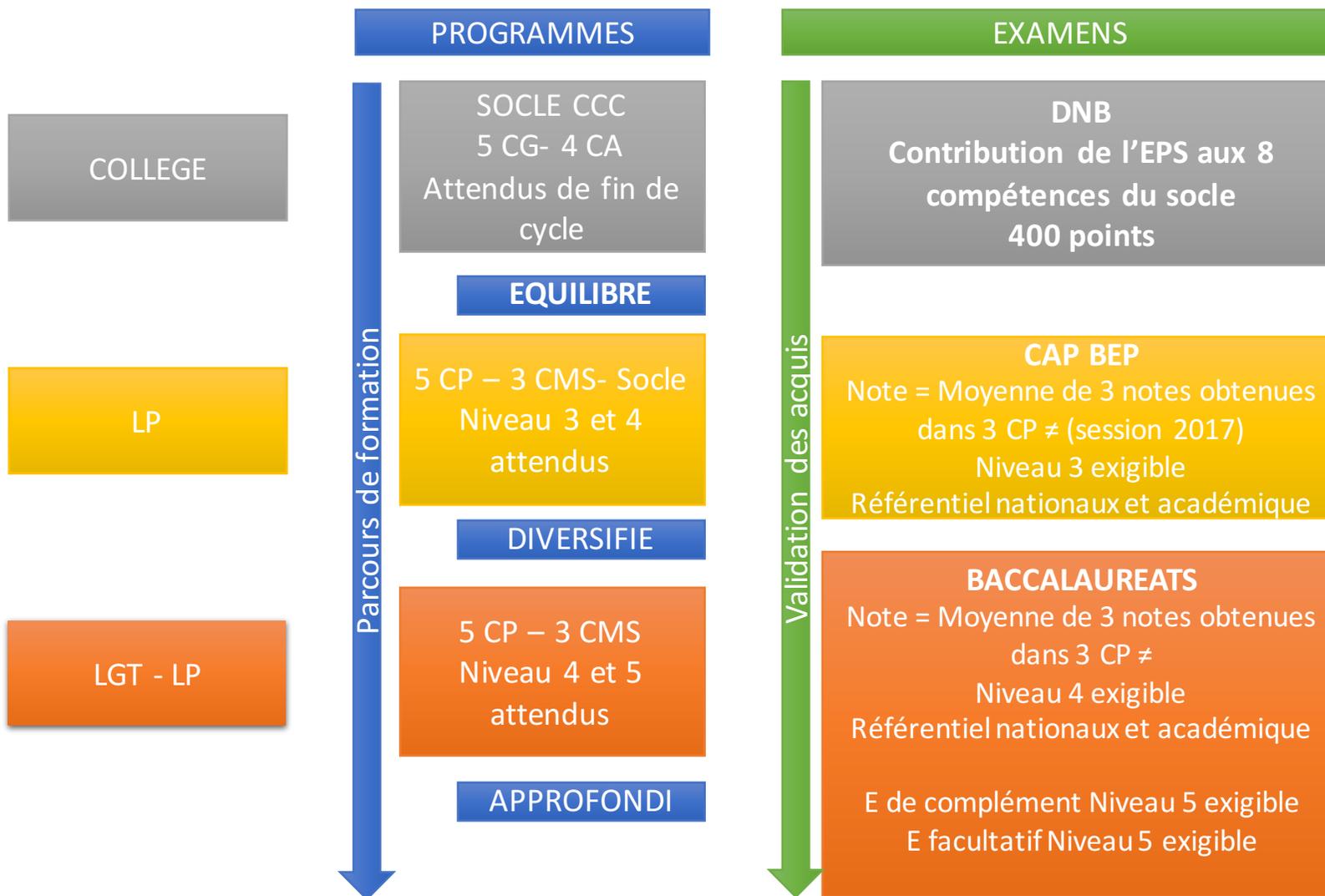
Quelle déclinaison :
Dans le parcours de formation de tous les élèves ?
Dans les enseignements ?
Dans les évaluations?

Projet pédagogique EPS

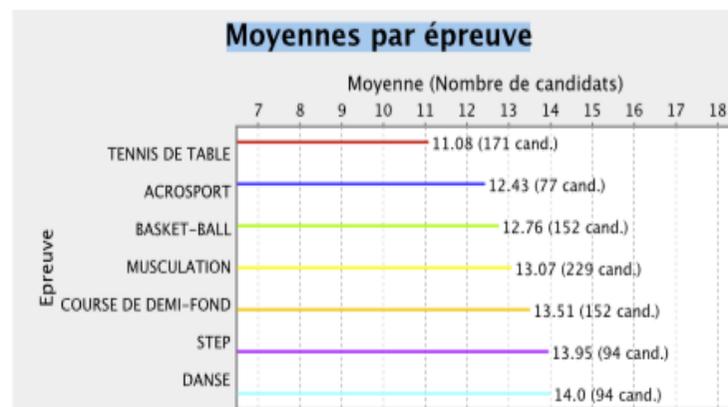
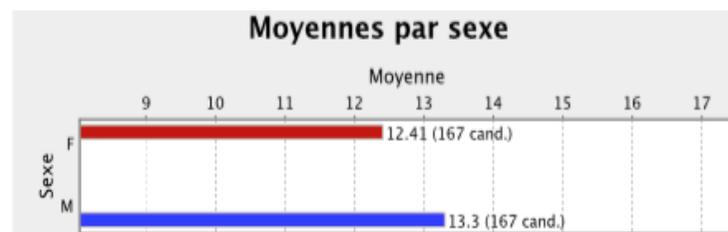
Projets de classes

Une logique curriculaire sur toute la durée de la scolarité

LES PARCOURS



L'évaluation: instrument de régulation des projets pédagogiques



**Rapport de la Commission Académique
d'harmonisation et de proposition des notes
d'EPS**

Session 2016

**BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE et
PROFESSIONNEL**

CAP - BEP

Éducation physique et sportive

L'évaluation aux baccalauréats,
CAP et BEP de l'enseignement
général, technologique et
professionnel en Education
Physique et Sportive

Rapport annuel session 2015

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

BAC GT			
EFFEC	2016	2015	2014
F	7839	7978	7981
M	6863	6771	6799
total	14702	14749	14780

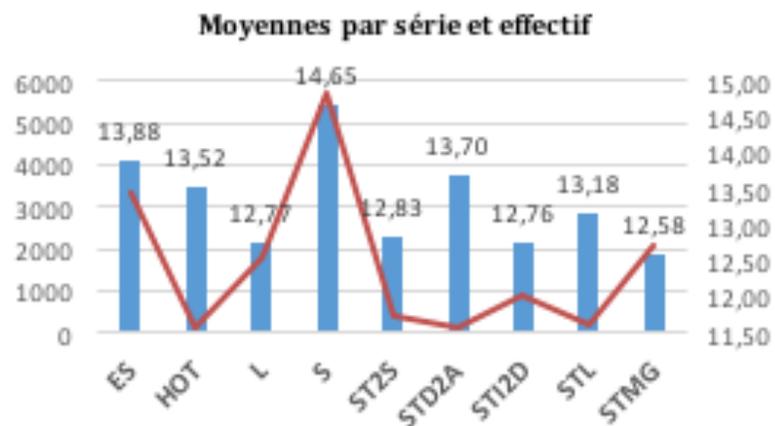
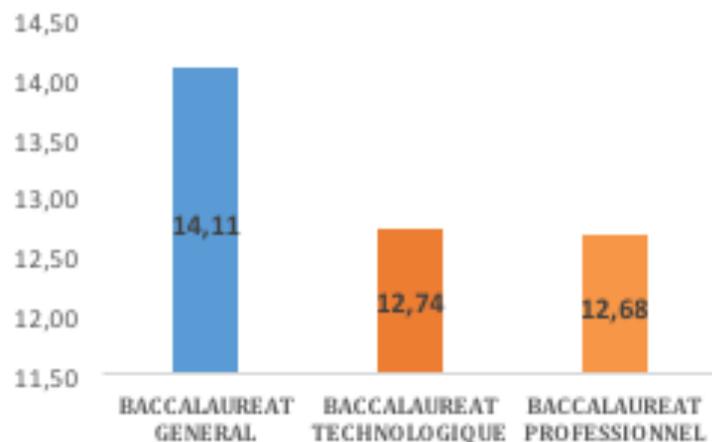
BAC PRO			
EFFECTIF	2016	2015	2014
F	2049	2081	2160
M	2592	2653	2702
total	4641	4734	4862

BEP CAP			
EFFECTIF	2016	2015	2014
F	2752	2966	3054
M	4584	4614	4755
total	7336	7580	7809

		2016			2015			2014			2013		
		Moy G	Moy F	MOY									
NICE	BAC GT	14,02	13,51	13,75	13,92	13,45	13,67	13,82	13,23	13,51	14,17	13,48	13,79
	BAC PRO	12,92	12,35	12,68	12,75	12,34	12,58	12,93	12,02	12,55	13,07	12,05	12,71
	CAP BEP	12,64	11,59	12,26	12,24	11,69	12,04	12,25	11,81	12,08	13,11	11,98	12,61
NATIONAL	BAC GT				14,12	13,58	13,83	14,11	13,45	13,51			
	BAC PRO				13,12	12,39	12,82	13,14	12,42	12,83			
	CAP BEP				12,93	12,14	12,64	12,97	12,21	12,66			



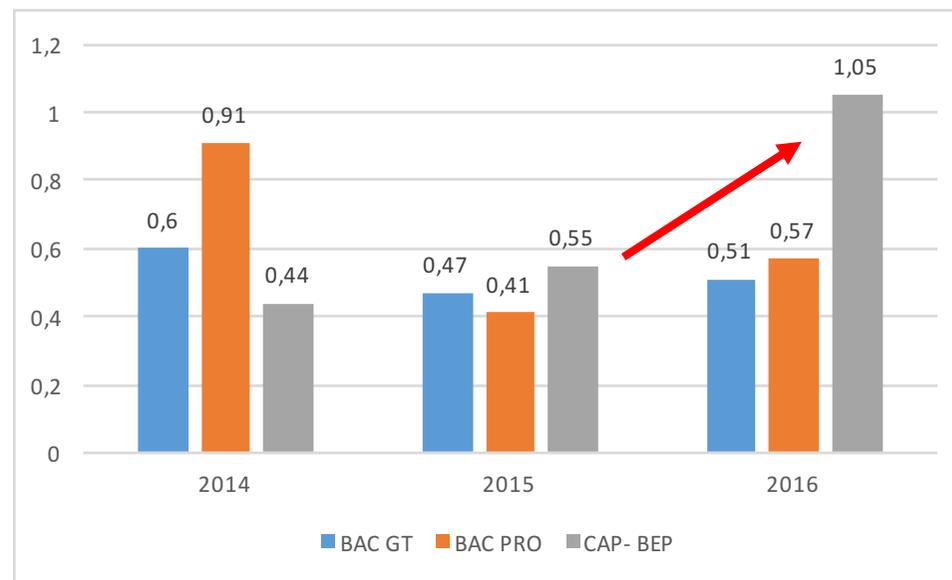
Des moyennes qui augmentent mais qui restent en dessous de la moyenne nationale de l'année dernière...



Des écarts de notes considérables entre les baccalauréats et les séries...

Evolution des écarts de notes entre filles et garçons

		ECART DE NOTE F/G		
		2014	2015	2016
NICE	BAC GT	0,6	0,47	0,51
	BAC	0,91	0,41	0,57
	BEP	0,44	0,55	1,05
NATIONAL	BAC GT	0,61	0,54	
	BAC	0,72	0,73	
	BEP	0,76	0,79	



BAC GT	2014			2015			2016		
	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne
Répartition des candidats									
Contrôle Adapté	0,40%	1,38%	0,92%	0,58%	1,30%	0,94%	0,58%	1,05%	0,81%
Inaptes Totaux	2,50%	4,44%	3,27%	2,05%	4,21%	3,13%	2,01%	3,98%	3,00%
Inaptes Partiels	8,18%	8,77%	8,13%	6,96%	8,85%	7,90%	6,75%	9,15%	7,95%
Protocole standard	88,92%	85,43%	87,68%	90,41%	85,63%	88,02%	90,66%	85,83%	88,24%
Inaptes totaux (national)	2,10%	4,80%	3,45%	2,08%	4,77%	3,53%			

BAC PRO	2014			2015			2016		
	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne
Répartition des candidats									
Contrôle Adapté	0,14%	0,04%	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Inaptes Totaux	3,37%	12,73%	8,05%	4,40%	11,50%	8,00%	3,63%	11,07%	7,35%
Inaptes Partiels	4,89%	6,81%	5,85%	4,60%	5,40%	5,00%	6,98%	7,80%	7,39%
Protocole standard	91,60%	80,46%	86,03%	91,00%	82,10%	87,10%	89,30%	81,11%	85,21%
Inaptes totaux (national)	2,95%	7,98%	5,47%	3,10%	8,52%	5,43%			

BEP - CAP	2014			2015			2016		
	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne	Garçons	Filles	Moyenne
Répartition des candidats									
Contrôle Adapté	0%	0%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,04%	0,03%	0,04%
Inaptes Totaux	2,99%	7,79%	5,90%	3,70%	8,90%	6,30%	3,05%	8,57%	5,81%
Inaptes Partiels	2,65%	3,67%	3,80%	3,60%	4,80%	4,20%	3,83%	6,72%	5,28%
Protocole standard	94,36%	88,54%	90,30%	92,70%	86,40%	89,50%	93,06%	84,60%	88,83%
Inaptes totaux (national)	2,18%	5,47%	3,83%	2,26%	6,15%	3,83%			

Pour rappel :

Note + DI + DI = Note, si l'enseignant de l'élève considère qu'il dispose de suffisamment d'éléments pour entériner la note comme révélatrice du niveau de compétence de l'élève

Ou

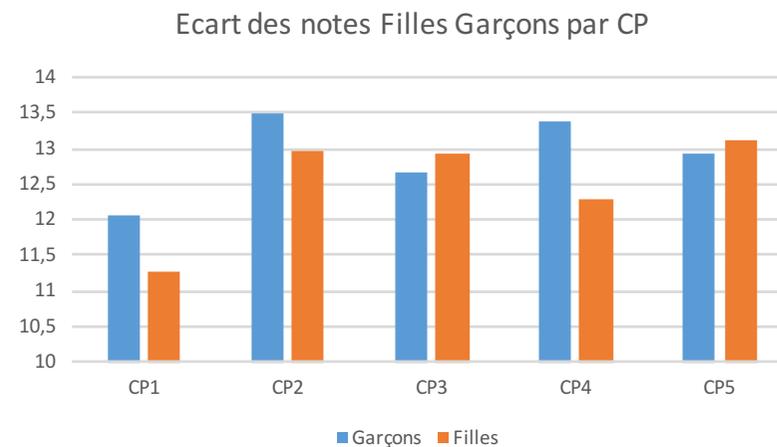
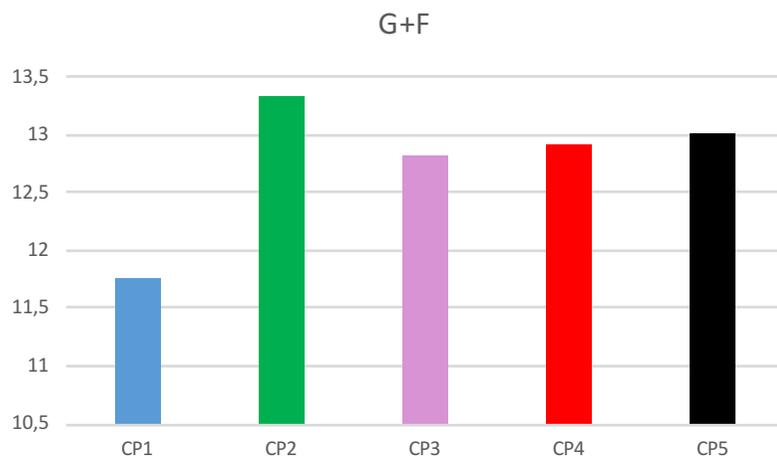
Note + DI + DI = Dispensé, dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'enseignant considère que la note n'est pas révélatrice du niveau de compétence de l'élève.

Des arguments doivent être apportés par l'enseignant à la commission académique pour justifier l'un ou l'autre choix.



La saisie dans EPS NET doit être conforme à la situation de l'élève (la note obtenue par l'élève doit être obligatoirement saisie) et il appartiendra à la commission avec l'appui des arguments de l'enseignant de modifier ou pas la situation de l'élève.

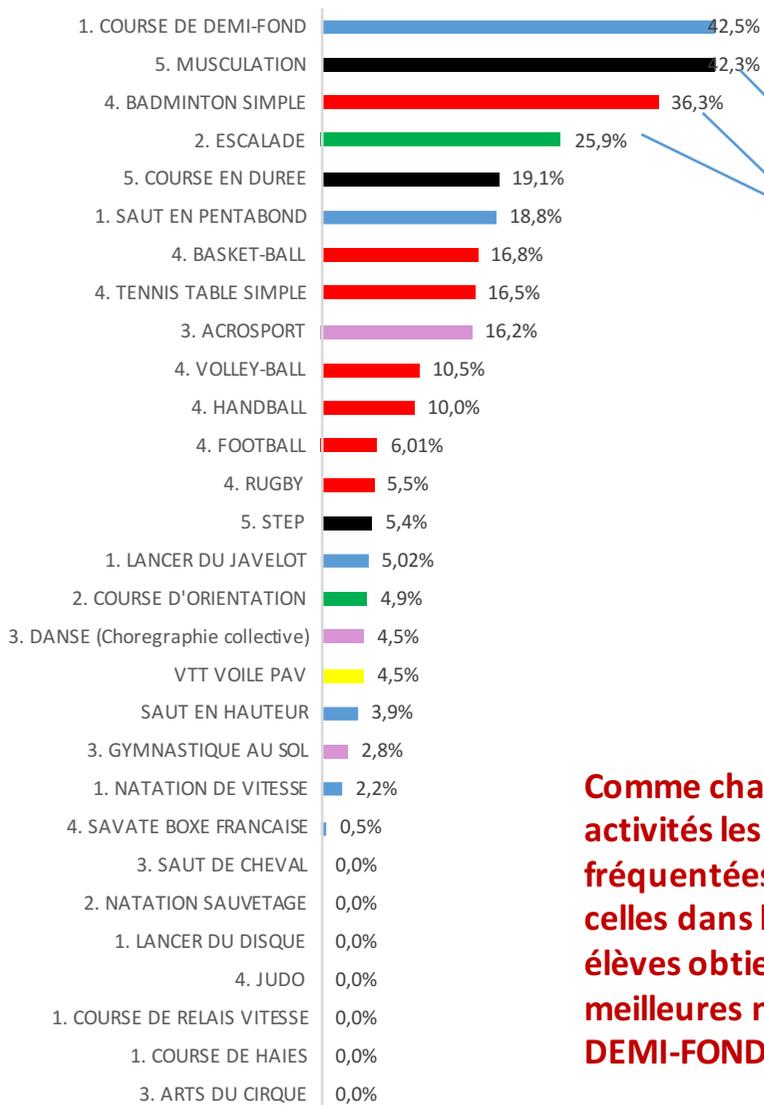
BAC PRP (G+F)	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5
G+F	11,75	13,34	12,83	12,91	13,01
Garçons	12,07	13,5	12,68	13,38	12,93
Filles	11,26	12,98	12,94	12,29	13,11



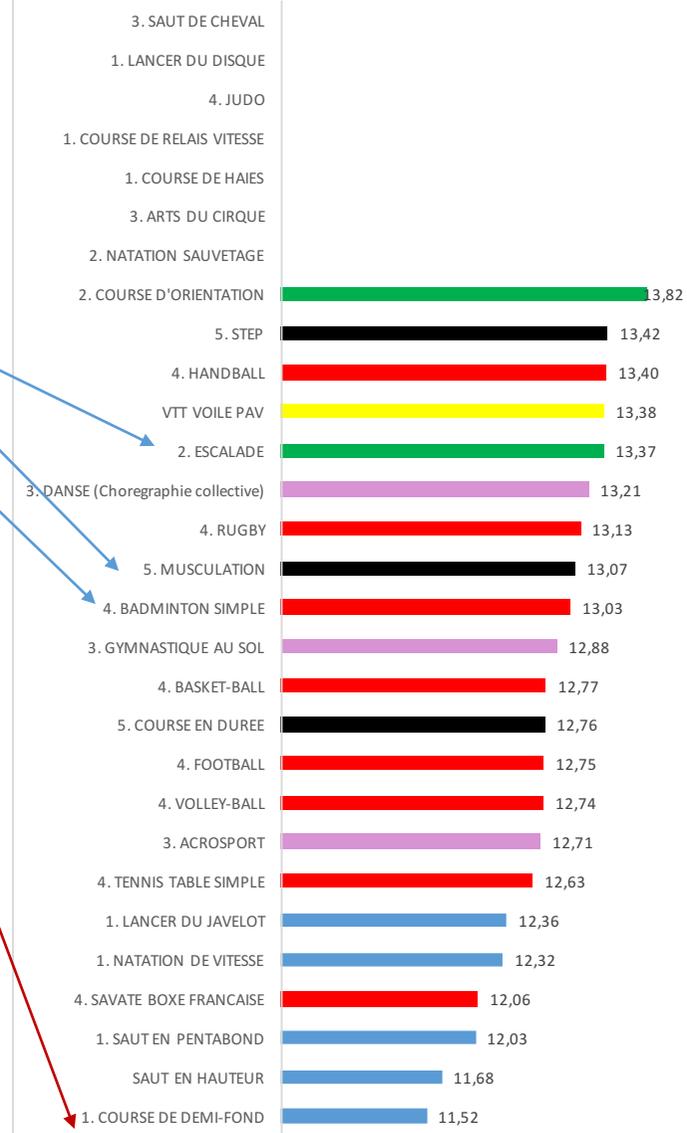
La **CP1** donne lieu à des moyennes assez faibles pour les deux sexes, plus nettement marquées pour les filles.

La **CP4** donne lieu à des écarts importants entre les filles et les garçons.

Fréquentation des APSA



Moyennes



Comme chaque année, les activités les plus fréquentées ne sont pas celles dans lesquelles les élèves obtiennent les meilleures notes DEMI-FOND...

BAC PRO: APSA présentant les moyennes les plus hautes et les plus basses

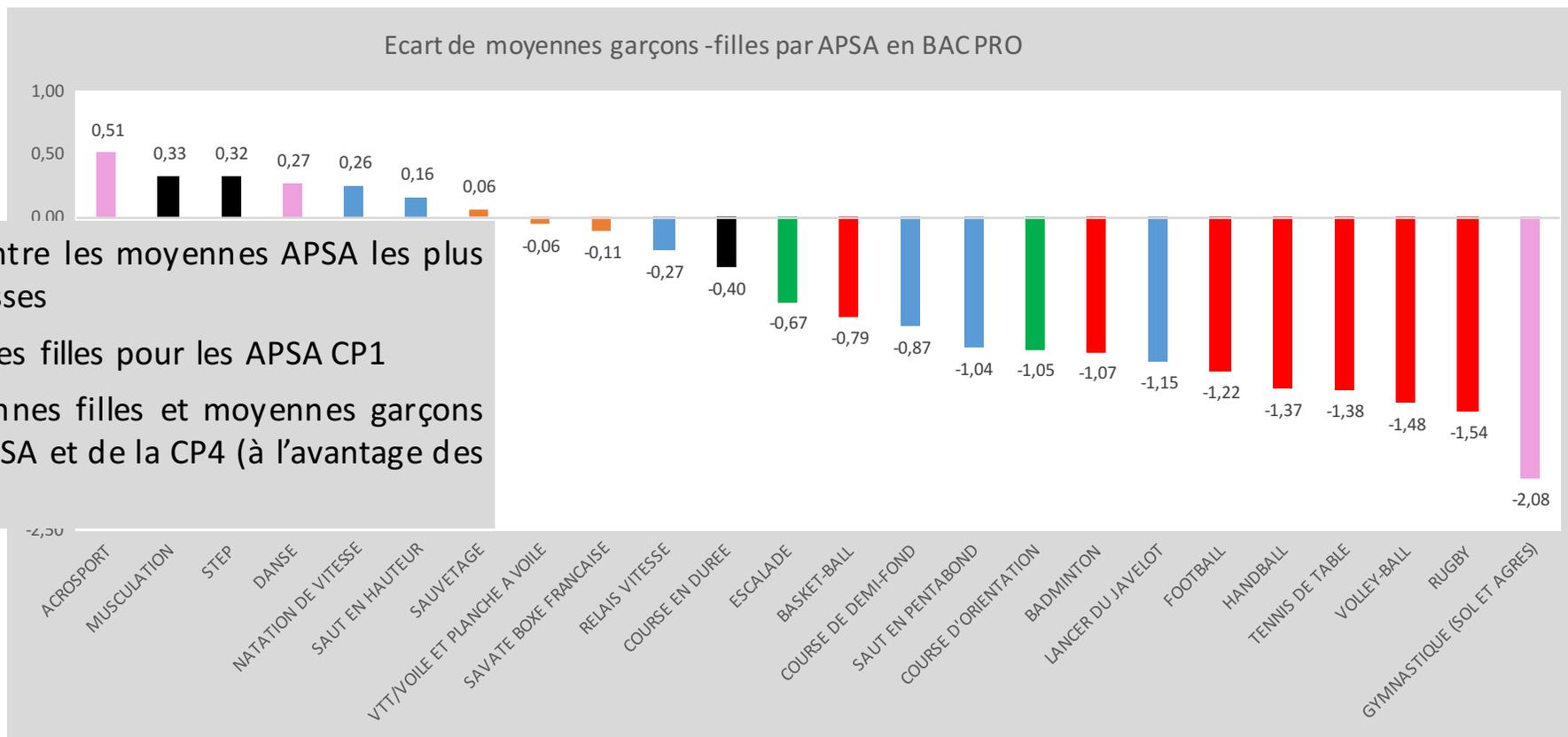
Les +

BAC PRO	
Garçons	Filles
CO	<u>Step</u>
Gymnastique	VTT-VPV
Handball	Musculation
Escalade	Danse
Badminton	CO

Les -

BAC PRO	
Garçons	Filles
Hauteur	½ Fond
Relais vitesse	Pentabond
½ fond	Javelot
SBF	Relais vitesse
Nat de vitesse	Tennis de table

BAC PRO: APSA présentant les écarts entre les filles et les garçons

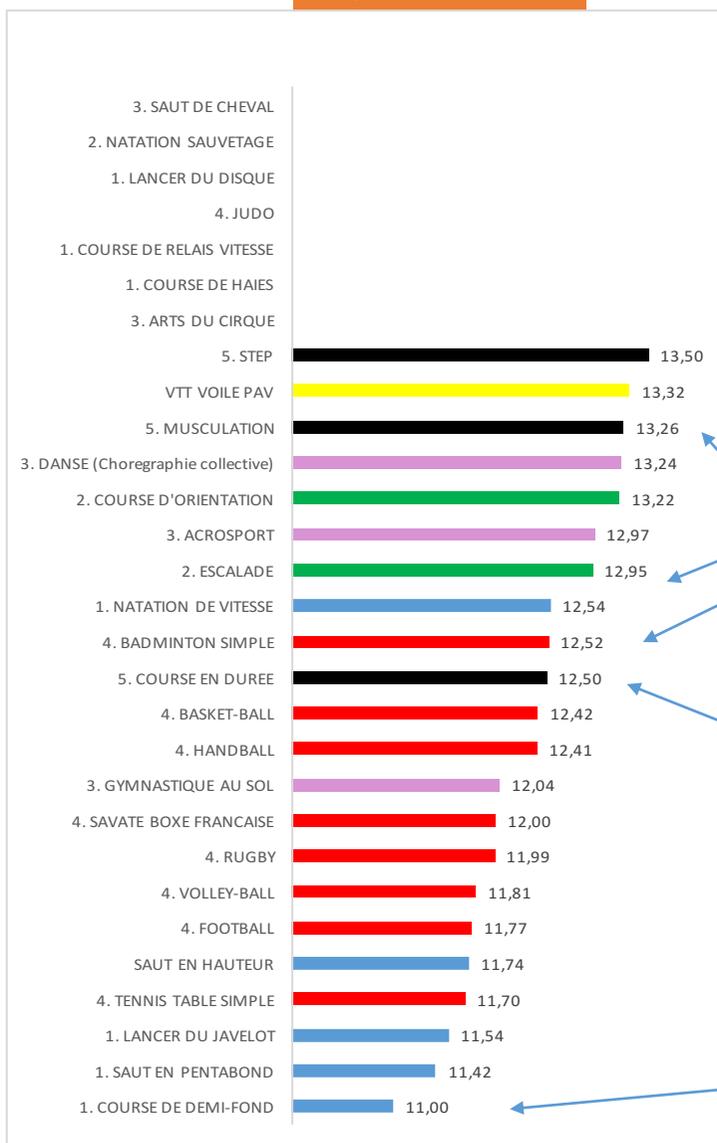


Écart de 2.3 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses

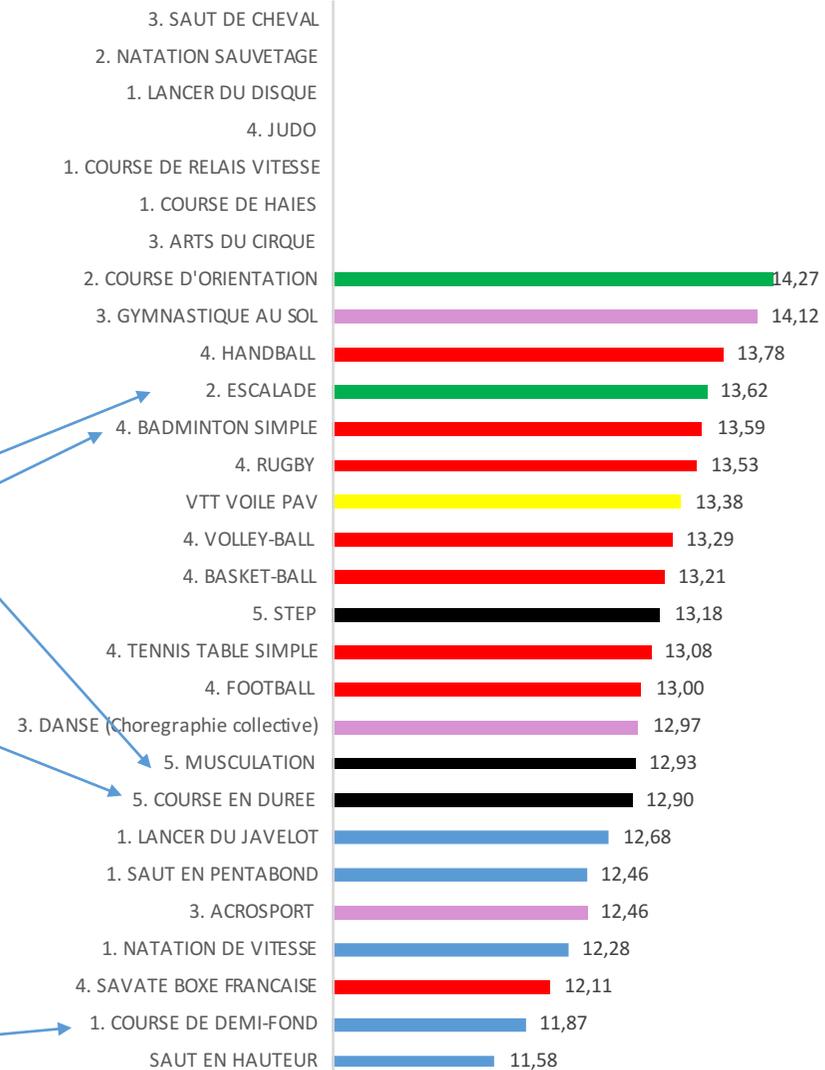
Faiblesse des moyennes filles pour les APSA CP1

Écart entre les moyennes filles et moyennes garçons important dans les APSA et de la CP4 (à l'avantage des garçons)

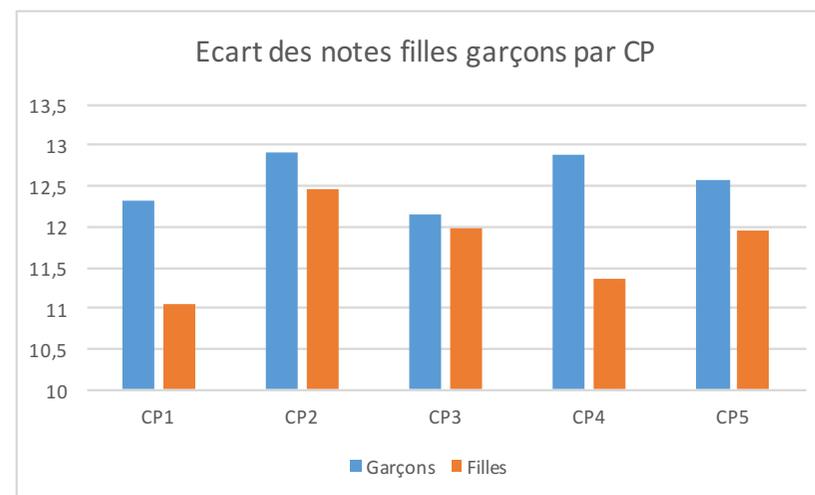
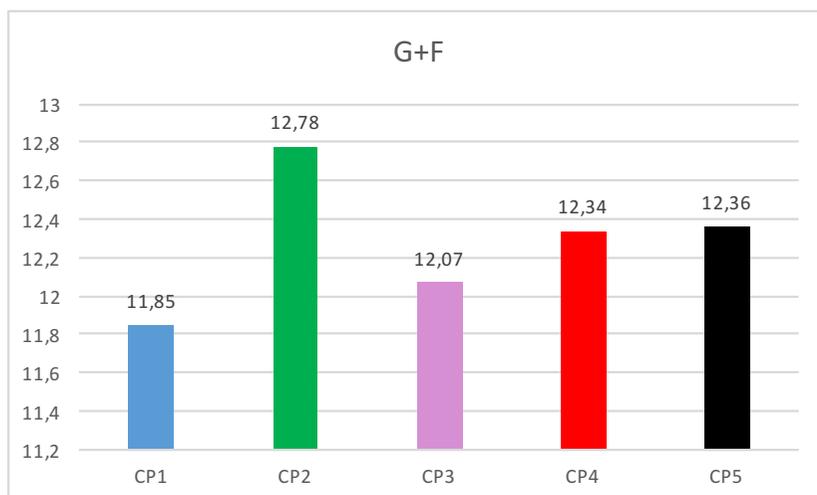
Moyennes filles



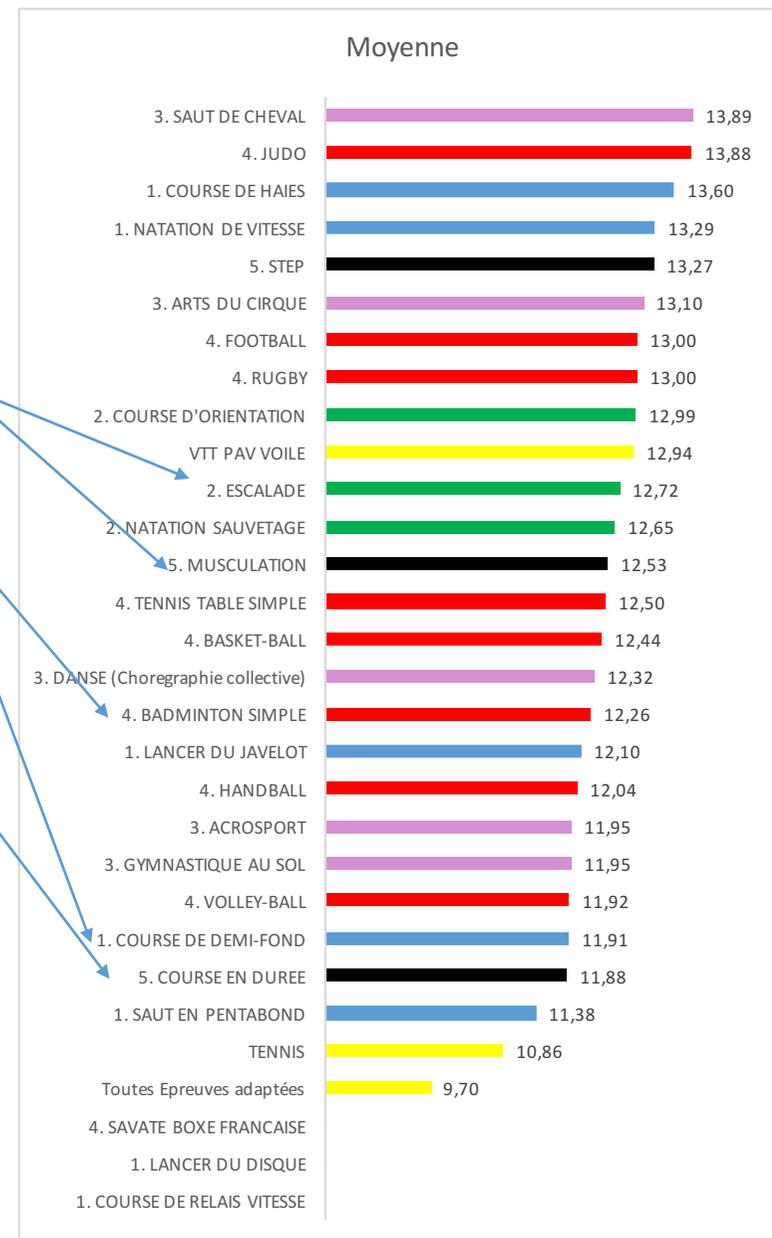
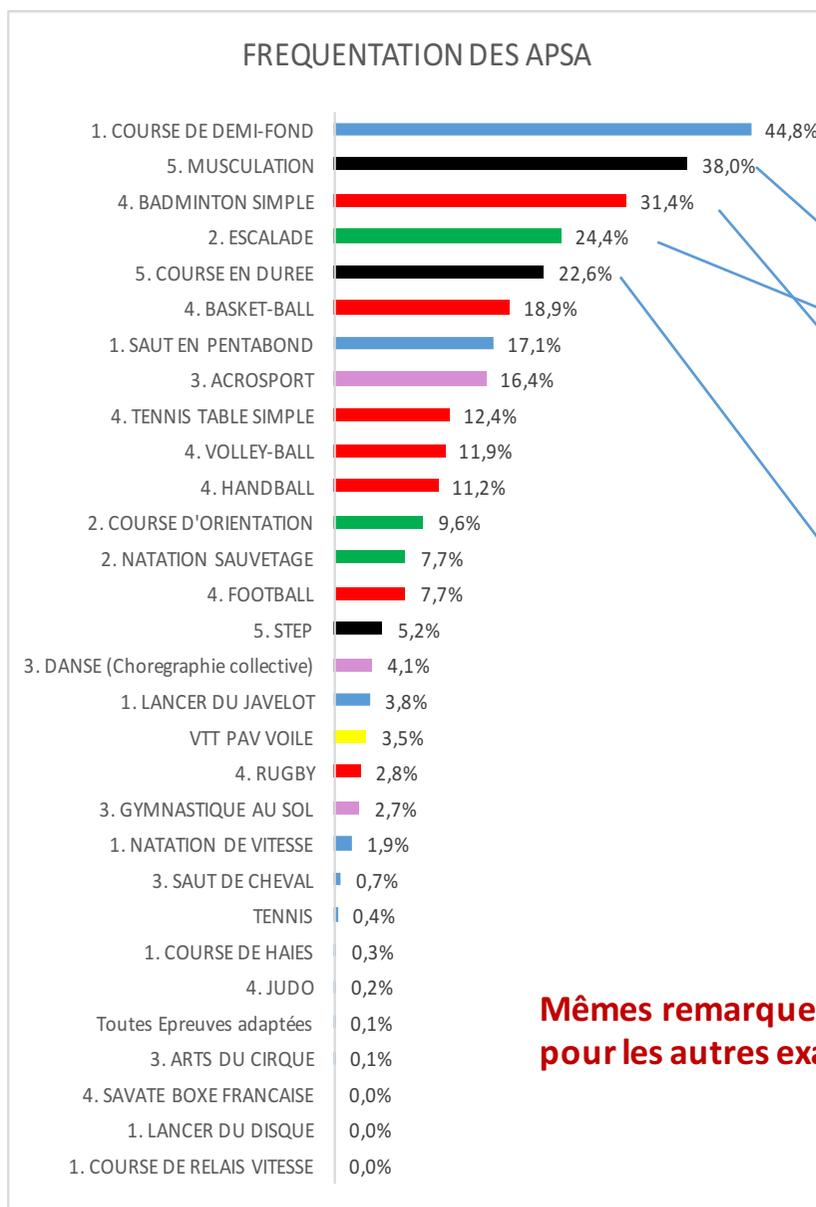
Moyennes garçons



CAP BEP (G+F)	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5
G+F	11,85	12,78	12,07	12,34	12,36
Garçons	12,32	12,92	12,16	12,88	12,57
Filles	11,04	12,45	11,97	11,36	11,96

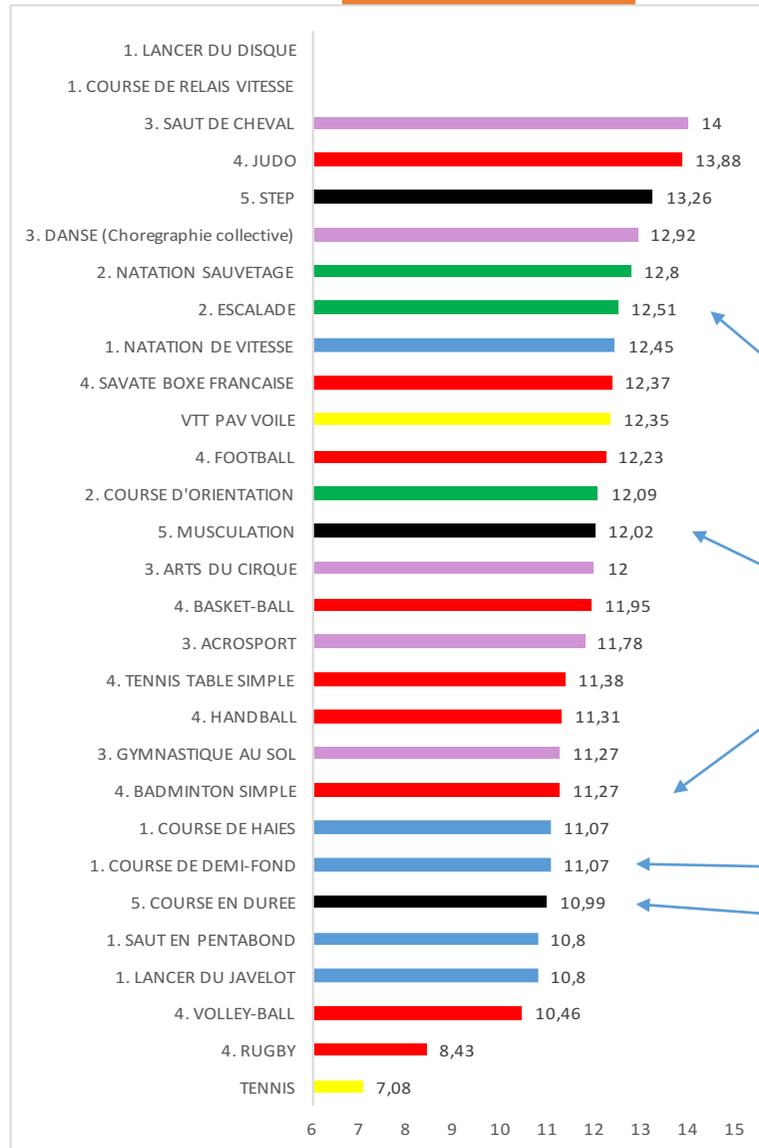


La **CP1** donne lieu à des moyennes assez faibles pour les filles.
La **CP4** donne lieu à des écarts importants entre les filles et les garçons.

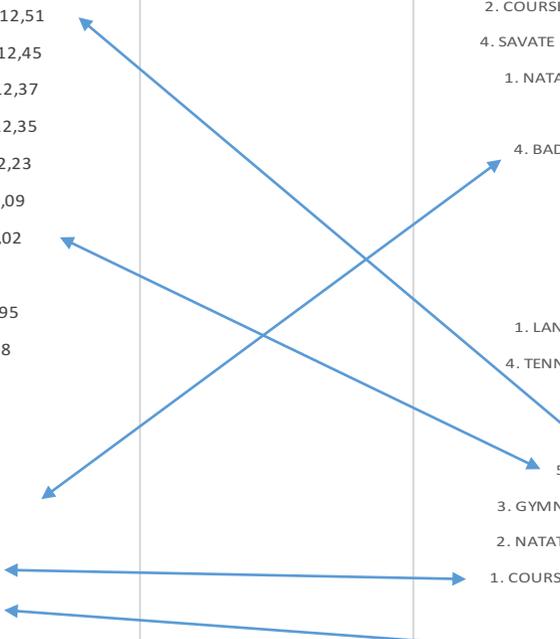
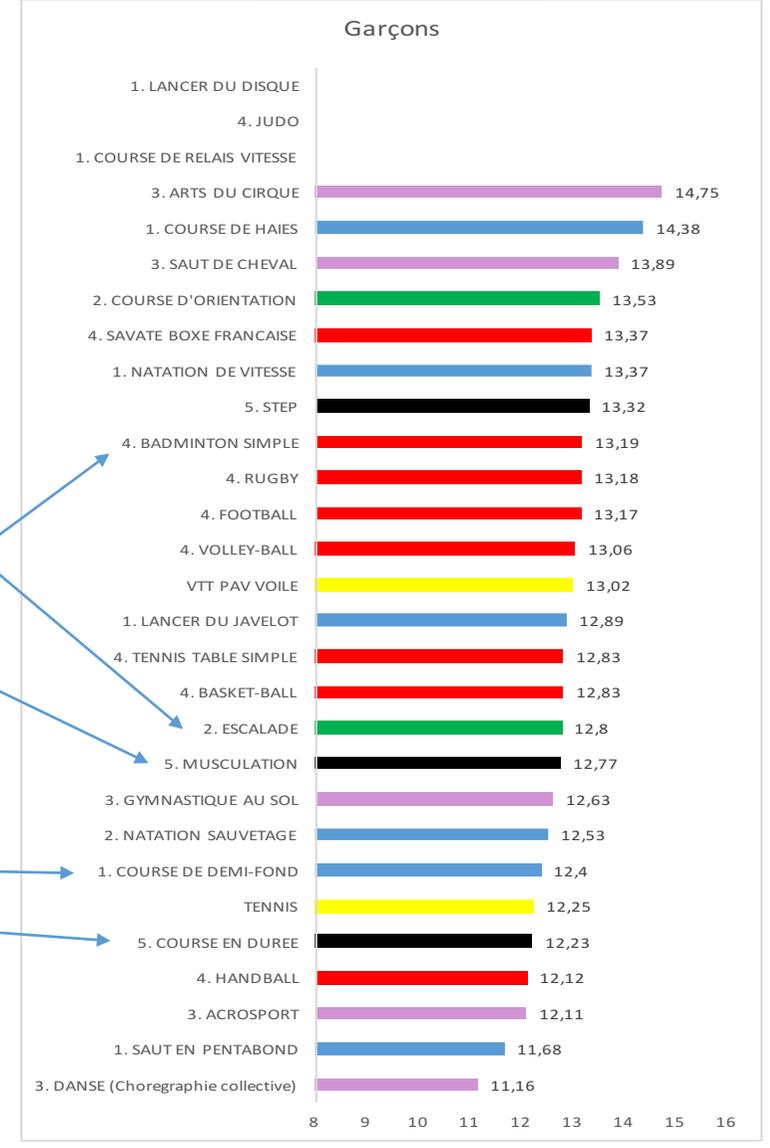


Mêmes remarques que pour les autres examens...

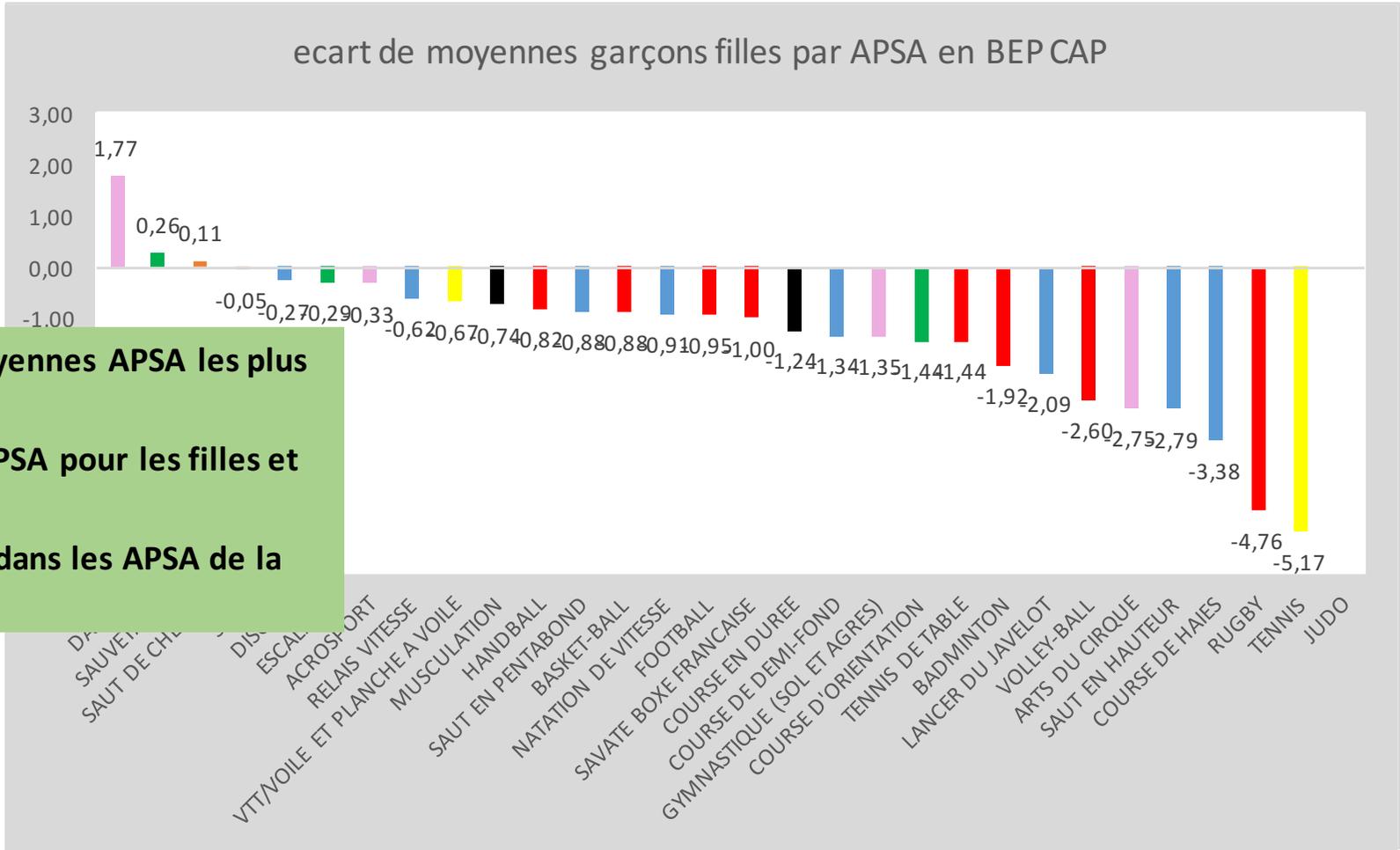
Moyennes filles



Moyennes garçons



CAP- BEP: APSA présentant les écarts entre les filles et les garçons



Écart de 2,94 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses

Ecart de + de 3 points selon les APSA pour les filles et les garçons

Faiblesse des moyennes garçons dans les APSA de la CP3

CAP BEP: APSA présentant les moyennes les plus hautes et les plus basses

Les +

	BEP -CAP	
	Garçons	Filles
1	Arts du cirque	Saut de cheval
2	Course de haies	Judo
3	Saut de cheval	<u>Step</u>
4	CO	Danse
5	SBF	Sauvetage

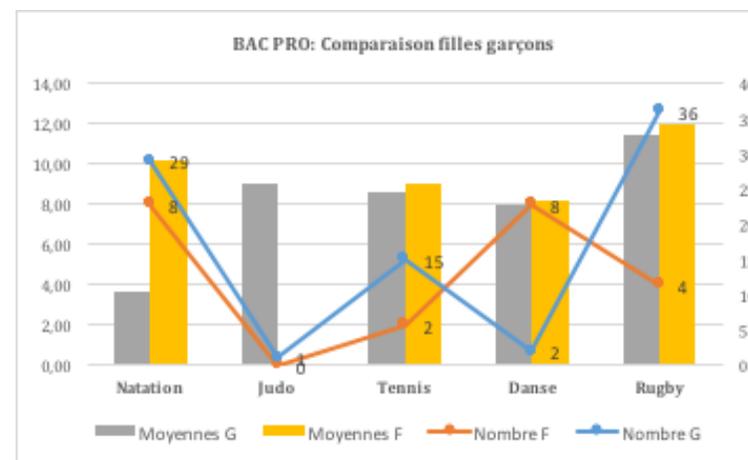
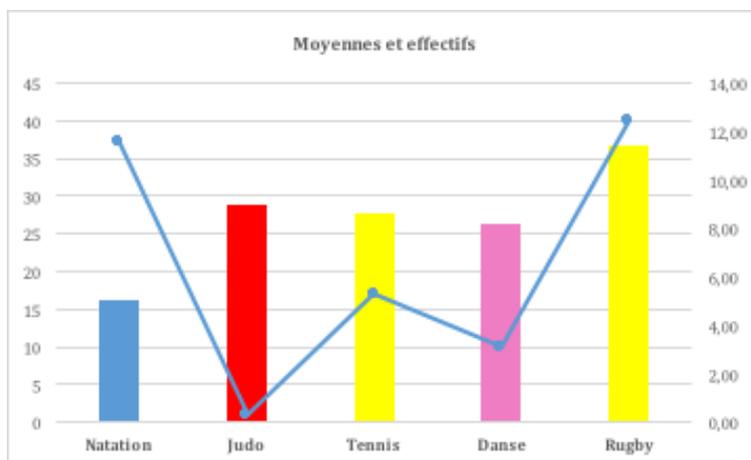
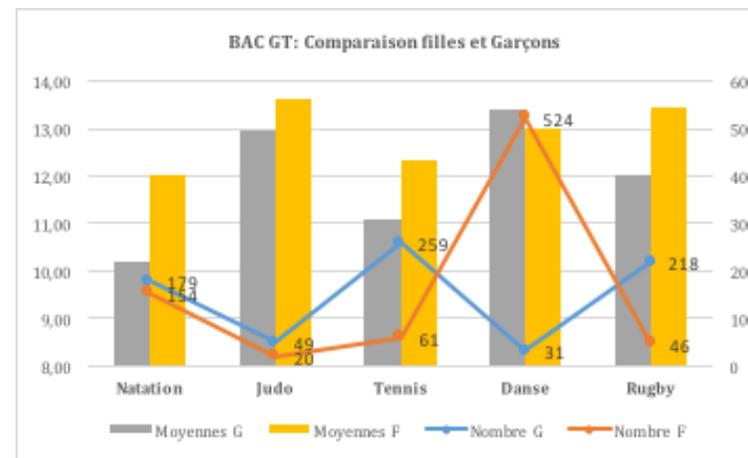
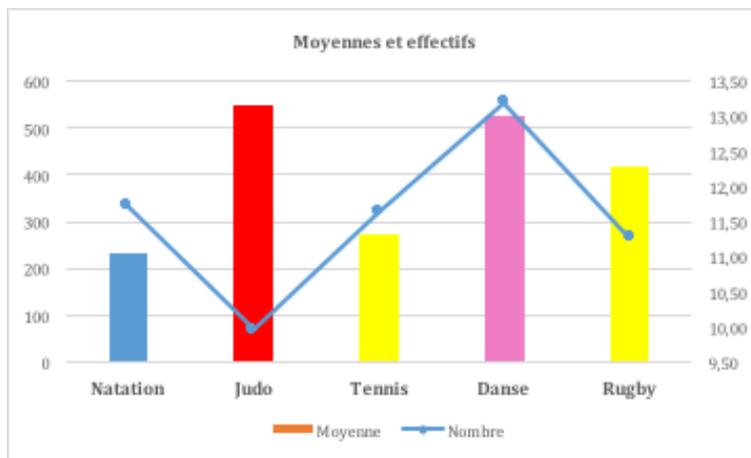
Les -

	BEP -CAP	
	Garçons	Filles
1	Danse	Tennis
2	Pentabond	Rugby
3	Acrosport	Hauteur
4	handball	Volley-ball
5	Course en durée	Pentabond

BAC GT



BAC PRO



➤ **Elargir et optimiser l'offre de formation:**

- Meilleur équilibre à trouver au sein des CP.
- Une offre de formation plus favorables aux filles
- Une offre de formation cohérente sur l'ensemble du parcours (choix des CMS, programmation des APSA Niv3 et4)

➤ **Diminuer les taux d'inaptitudes**

- Davantage d'EPS adaptée qui répondent aux besoins des élèves
- Gestion des inaptitudes partielles avec une vigilance accrue en direction des filles

Des projets prenant en compte les enjeux actuels

- **Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite**
 - La réforme du collège: Mise en œuvre des nouveaux programmes, parcours curriculaire, (EC, AP EPI) concevoir des enseignements par cycles, l'évaluation au service des apprentissages...
 - Prise en compte de tous les élèves (l'inclusion SEGPA, ULIS, EABEP)
 - Continuité école/collège - collège/lycée et BAC -3/+3
 - Développer les compétences des élèves sur le numérique
 - Les parcours (4)
 - Le travail collectif

- **Garantir l'égalité et et développer la citoyenneté**
 - Agir contre les déterminismes sociaux
 - Une école qui fait vivre les valeurs de la république (parcours citoyen, [chartre de la laïcité](#), égalité des sexes, respect mutuel)

Les textes
nationaux



Le projet académique
2015 / 2019

Le projet
établissement
Le contrat
d'objectifs

➤ **Le travail en équipe :**

- disciplinaire: la force du projet EPS, œuvrer ensemble,
- interdisciplinaire: toutes disciplines, la cohérence du projet d'établissement

➤ **La continuité des parcours de formation:**

- La cohérence, la pertinence, la contextualisation
- Le regard élargi, au niveau de l'établissement, du bassin , du monde de l'enseignement supérieur et du monde professionnel

➤ **Le changement de posture:**

- Le regard sur l'élève, la valorisation, la personnalisation
- La relation pédagogique, l'écoute, actions et paroles
- L'appropriation des outils numériques

➤ **L'analyse réflexive:**

- Développer une démarche dynamique, évolutive
- Les évaluations au service des évolutions et régulations des projets
- Une formation tout au long de sa vie (évolution du référentiel de compétences professionnelles)

CP 1

- **Natation de distance (niveau 5).** Constat : moyenne très élevée, comparativement aux autres épreuves facultatives ponctuelles nationales (tennis, judo). du fait d'un grand nombre de notes au-dessus de 15
→ **Objectif de la révision : « durcir » le référentiel, essentiellement dans la partie 15-20.**
- **Demi-fond Voie professionnelle (niveaux 3 et 4).** Constat : faiblesse des moyennes des élèves de la voie professionnelle. par rapport aux autres APSA, et aux moyennes en demi-fond des élèves de la voie GT.
→ **Objectif de la révision : proposer un référentiel plus adapté aux caractéristiques des élèves de la voie professionnelle tout en garantissant une exigence de fin de cursus lycée.**

CP4

- **Tennis de table et badminton Voie GT et pro (Niveau 4).** Constat : écart de moyenne filles-garçons très important.
→ **Objectif de la révision : proposer un référentiel plus ouvert et ne privilégiant pas une forme de jeu.**

CP5

- **Musculation, Course en durée et Step Voie GT et professionnelle (niveaux 3 et 4).** Constat : écart de moyenne entre voie GT et voie pro très important avec des notes en GT qui augmentent continuellement depuis plusieurs années.
→ **Objectif de la révision : proposer des référentiels plus en phase avec les caractéristiques des élèves et valorisant un réel engagement énergétique et moteur.**

Arrêté du 11 juillet 2016 applicable session 2018

Arrêté du 11 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 définissant les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'EPS aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles

Les candidats inscrits dans les différents enseignements évalués en CCF peuvent bénéficier

Epreuves de rattrapage

Blessures ou problèmes de santé attestés par l'autorité médicale scolaire et incompatibles avec une pratique différée.
En bénéficiant également les candidats assidus qui, en cas de force majeure, ne peuvent être présents à la date fixée sous réserve d'avoir obtenu l'accord du chef d'établissement.

LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

les espoirs ou partenaires d'entraînement inscrits sur les listes nationales arrêtées par le ministre chargé des sports, peuvent bénéficier

Aménagement du CCF

CAP ou du BEP : au moins **une** épreuve de la liste nationale ou académique.
Baccalauréat professionnel : au moins **deux** épreuves relevant de deux compétences propres à l'EPS.

Accès à l'examen ponctuel terminal de l'enseignement commun

lorsque les conditions d'aménagement de scolarité ne leur permettent pas de se présenter aux épreuves prévues en contrôle en cours de formation.
La détermination du mode d'évaluation s'opère par le candidat lors de l'inscription à l'examen.

PRATIQUE ADAPTEE

les candidats relevant du CCF

Handicap ou inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire et ne permettant pas une pratique assidue des activités constituant les ensembles certificatifs proposés mais autorise une pratique adaptée de certaines activités

- pour l'examen du CAP et du BEP, sur au moins une épreuve adaptée ;
- pour l'examen du baccalauréat professionnel, sur au moins deux épreuves adaptées. »

CCF BEP – CAP

Ensemble certificatif composé de **deux épreuves** relevant de **deux compétences propres** à l'éducation physique et sportive différentes.

Pour les candidats suivant une formation conduisant au **Bac PRO** : ces deux épreuves se déroulent en classe de **première professionnelle**

Pour les candidats suivant une formation conduisant au **CAP** : ces deux épreuves se déroulent en première **ou deuxième année de formation.**

Cet arrêté entre en vigueur à compter de la session 2018, ce qui entraîne qu'aucun CCF ne sera organisé en classe de seconde bac PRO à compter de la rentrée 2016

Pour chaque ensemble certificatif, une des épreuves au moins est choisie sur la liste nationale.

La seconde peut être issue d'une liste académique.

Les notes sont attribuées en référence au niveau 3 du référentiel de compétences attendues fixé par les programmes. La notation est individuelle, que la prestation soit individuelle ou collective.

Conditions de composition des ensembles certificatifs de trois épreuves au BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

1) Les **trois épreuves** doivent relever de **trois compétences propres différentes** conformément à l'arrêté et dans le respect de la diversification des pratiques dans le second degré d'enseignement professionnel inscrite dans les programmes.

2) Une épreuve parmi les trois peut relever de la liste académique à condition de respecter la représentation des trois compétences propres à l'EPS.

Conditions de composition des ensembles certificatifs de deux épreuves au CAP-BEP

1) Les **deux épreuves** doivent relever de **deux compétences propres différentes** conformément à l'arrêté et dans le respect de la diversification des pratiques dans le second degré d'enseignement professionnel inscrite dans les programmes.

2) Une épreuve parmi les deux peut relever de la liste académique à condition de respecter la représentation des deux compétences propres à l'EPS. »